

Le Syndicat de Champlain : un incontournable en Montérégie – 25 octobre 2016

Un peu plus d'une vingtaine de personnes étaient présentes, ce mardi soir, à l'assemblée des personnes déléguées de la section Salaberry.

Rappelons que lors de la dernière assemblée, en septembre, les délégués ont eu l'occasion de s'exprimer sur les pistes d'action et les axes de réflexion proposés par le gouvernement en vue des consultations sur la réussite éducative.

Éric Gingras, président du Syndicat de Champlain, a indiqué que les informations recueillies lors des assemblées de personnes déléguées de toutes les sections du Syndicat ont été colligées.

« On en a fait un texte qui deviendra le mémoire que le Syndicat de Champlain déposera le 14 novembre prochain, lors de la consultation régionale de la Montérégie sur la réussite éducative, laquelle aura d'ailleurs lieu à Valleyfield. »

L'avant-midi est dédiée aux groupes qui souhaitent s'exprimer. Éric Gingras a fait valoir que le Syndicat s'est évidemment inscrit, mais que nous ne saurons qu'à la dernière minute si nous pourrons prendre la parole.

« C'est que le ministre Proulx trouve qu'il y a trop de syndicats ! Selon les informations dont nous disposons en ce moment, il semble qu'une période de dix minutes seulement ne soit accordée pour l'ensemble des syndicats : enseignants, professionnels, soutien, etc.

Le problème, c'est qu'il y a plusieurs commissions scolaires en Montérégie et donc, plusieurs syndicats...!

Bien sûr, nous continuons à travailler là-dessus. D'abord, Valleyfield, c'est le territoire de Champlain. Ensuite, le Syndicat de Champlain est un acteur incontournable en Montérégie avec 10 000 membres, du personnel enseignant et du personnel de soutien. Nous pensons donc qu'il serait inconcevable que nous ne puissions pas faire valoir notre point de vue.

Indépendamment de cela, nous déposerons aussi un mémoire. »

Un mémoire substantiel

Éric Gingras a ensuite présenté à l'assemblée un résumé du mémoire de Syndicat, lequel comprend une vingtaine de recommandations, dont renverser la tendance sur le développement des écoles privées en imposant un moratoire sur l'ouverture de nouveaux établissements privés et en diminuant progressivement les subventions accordées à ce réseau; généraliser les projets particuliers pour l'ensemble des élèves, mais avec l'interdiction de la sélection; réduire sensiblement le nombre d'élèves par classe et rejeter la proposition de la création d'un ordre professionnel.

L'ensemble des vingt recommandations sont regroupées par thèmes : «L'égalité des chances n'est pas une loterie», «L'anglais intensif en 6e année», «Du soutien et des services professionnels», «La taille de la classe», «Contre l'ordre professionnel, pour l'autonomie professionnelle», «La précarité au travail», «Le personnel de soutien», «L'importance du milieu socio-économique», «Éducation des adultes ou des ados? Décrochage ou exclusion?» et «Formation professionnelle».

Il a ajouté que dans la version intégrale du mémoire, les recommandations sont mises en contexte par des préambules pour chaque thème.

La version finale du mémoire sera disponible d'ici deux semaines sur le site Internet du Syndicat de Champlain ainsi que sur le microsite de la campagne «L'éducation, on s'y connaît».

« Voilà donc nos vingt recommandations. Oui, nous aurions pu en mettre encore plus. Nous avons tenté de colliger le plus d'éléments possibles, à partir de ce dont vous nous avez fait part, dans un mémoire. Ce sont les éléments les plus rassembleurs et auxquels une forte majorité adhèrent aussi ailleurs au Québec.

Alors que le ministre nous parlera d'éléments comme l'ordre professionnel et l'importance du fait que la communauté et les entreprises participent à l'élaboration du curriculum, nous ferons contrepoids avec l'expertise du personnel de l'éducation. »

La présentation a été suivie d'une période de questions et de commentaires des plus fructueuse. Globalement, les personnes déléguées qui ont pris la parole ont indiqué être satisfaites des recommandations et indiqué qu'elles font écho aux préoccupations formulées dans leur milieu. Ils ont aussi, pour la plupart, apporté des éléments de précision, qui seront intégrés à la version finale du mémoire.

« En conclusion, nous vous invitons à aller remplir le questionnaire en ligne (<https://www7.education.gouv.qc.ca/dc/consultation/index.php?page=donnerAvis>) du ministère et à passer le mot aux collègues afin qu'ils participent aussi. N'oubliez pas que ce questionnaire est ouvert à toutes et à tous. Il est donc primordial que le personnel enseignant fasse entendre sa voix haut et fort. Nous ferons les représentations qui s'imposent, mais votre participation est importante », de conclure Éric.

De bonnes discussions au local

La suite de l'assemblée a été principalement occupée par les rapports de rencontres des comités EHDA, de perfectionnement et de participation ayant eu lieu depuis la dernière assemblée des personnes déléguées. Budgets, politiques, questions et discussions de cas particuliers ont animé la soirée.

Dominic Hébert, vice-président de la section, a fait un bilan de la tournée des établissements actuellement en cours. Il a aussi mentionné que deux formations sont à venir, une portant sur la différenciation pédagogique (8 novembre) et l'autre, sur la retraite (15 novembre). Pour les inscriptions, contactez la section Salaberry.

Un moment a été réservé pour la remise de la Bourse Robert-Ferland. La gagnante, Marie-Ève Laplante du Centre de formation aux adultes le Nouvel-Envol, complète actuellement une formation (DEP) de préposée aux bénéficiaires. Mme Laplante a chaudement été applaudie pour sa détermination et les efforts investis dans son parcours.